

# Des femmes mises en selle

**LA ROCHELLE** Quatre femmes apprennent la bicyclette avec Vélo-École Tand'Amis pour profiter du réseau cyclable et gagner en mobilité

« Je me suis dit que s'il y a des auto-écoles, il doit bien y avoir, aussi, des vélo-écoles... » C'est ainsi que Saïda, mère de deux grands enfants aux racines marocaines, employée au collège de Villeneuve-les-Salines, a pris contact avec l'association Vélo-École Tand'Amis que préside Philippe Aubert, voilà quelques semaines. Ce qui tombait très bien. Puisque la structure venait de nouer un partenariat avec le service des mobilités de la Communauté d'agglomération et les jeunes en service civique d'Unicités, pour relancer l'opération « A vélo les filles » déjà mise en œuvre en 2012 (1). Le principe consiste à proposer à des femmes qui ne savent pas faire de vélo, en particulier à celles issues de l'immigration ou domiciliées dans les quartiers populaires de Mireuil, Villeneuve-les-Salines et la Pallice, de se mettre au deux-roues. De manière à ce qu'elles gagnent en mobilité urbaine pour leurs déplacements quotidiens, qu'elles trouvent plus facilement du travail ou accomplissent des formalités administratives, fassent des économies de carburant...

Saïda vise, pour sa part, à simplement profiter du vaste réseau local de pistes cyclables. « J'habite aux Minimes et je vois passer pas mal de cyclistes. Je les envie un peu. » La quadragénaire explique qu'au Maroc où ce n'est pas forcément toujours le cas, elle a bien eu l'occasion de s'y essayer. Mais « je suis tombée et je n'ai pas voulu remonter en selle ! J'ai fait un blocage... Mais quand on habite à La Rochelle, c'est quand même dommage de pas savoir faire du vélo. »

Après avoir suivi les cours improvisés de proches pleins de bonnes intentions mais pas formés, en vain, elle a décidé de solliciter l'assistance de l'association. « Le vélo, ça s'apprend facilement quand on est enfant, mais à l'âge adulte, c'est très différent », explique Philippe Aubert.



Saïda était tombée, petite, au Maroc, et jamais remontée. Elle est désormais décidée à apprendre. PHOTO JEAN-CHRISTOPHE SOUNALET

## Différents statuts

L'inlassable promoteur de la pratique du vélo a de l'expérience. Le programme qu'il propose est adapté aux plus éloignés du vélo. Il s'agit de mettre en confiance, d'apporter les éléments techniques de base et d'adapter la pédagogie. Pour les premiers cours, notamment, il enlève les pédales. Les apprenties cyclistes sont assises sur la selle, les pieds par terre, et font avancer doucement leur bécane. Elles se familiarisent avec l'objet. Puis l'installation d'une pédale permet d'amorcer le geste rotatif qui actionne le pédalier. Vient, plus tard, le moment de lâcher la terre ferme pour prendre de la vitesse et trouver l'indispensable équilibre.

L'association pousse l'accompagnement beaucoup plus loin. Les consignes de base pour l'entretien du vélo - Saïda attend encore d'être sûre avant d'acheter le sien - sont enseignées. Philippe Aubert prend également soin d'accompagner ses

élèves sur les pistes cyclables de Tasdon et Villeneuve-les-Salines. Dès qu'elles se sentent suffisamment à l'aise, il enchaîne par des circuits urbains où sont abordées les questions liées au code de la route. Ce que maîtrise Saïda, puisqu'elle a le permis de conduire. Mais ce n'est pas le cas d'Aminata qui arrive de Guinée et sollicite un statut de demandeuse d'asile. Ni de Bertine ou de Donna, natives du Rwanda. Aucune des trois n'a appris à faire du vélo dans son pays, encore moins passé le permis de conduire.

En dix à douze heures de cours gratuits, les quatre inscrites au programme « A vélo les filles » sauront faire de la « petite reine » en ville, avec tous les avantages que cela peut procurer par rapport à la marche ou au bus. Il restera à pratiquer régulièrement, pour ne pas perdre ce savoir et gagner en assurance.

**Alain Babaud**

(1) Tél. 05 46 41 36 53.